

COMMUNE DE CASTILLON



PUBLICITE A.O.T
OCCUPATION DES LOCAUX DE L'ECOLE

ORGANISATEUR :

Mairie de Castillon
Monsieur le Maire
Place Lucien Rousset
06500 CASTILLON

Tel : 04 93 04 32 00

Fax : 04 93 04 32 09

E-mail : mairie@castillon06.com

OBJET DE LA PUBLICITE

Autorisation d'Occupation Temporaire (A.O.T) du Domaine Public, en vue de l'exploitation des locaux de l'ancienne école publique de Castillon par un opérateur économique privé en vue d'y constituer son activité commerciale

CARACTERISTIQUES :

Ordonnance n° 2017-562 du 19/04/2017 -article L2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

Mode de passation : procédure de publicité préalable à la conclusion d'une convention d'A.O.T. du domaine public communal, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent, en application de l'article L.2122-1-1 alinéa 2 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Il ne s'agit ni d'un marché public ni d'une délégation de services publics.

Retrait du dossier de consultation : le dossier de consultation est mis gratuitement à disposition soit :

- sur la plateforme de dématérialisation de la commande publique, à l'adresse que voici : <https://www.marches-securises.fr> .
- soit en version papier, auprès du Secrétariat Général de la ville aux horaires d'ouverture de la mairie.

Les candidats devront remettre leurs dossiers à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville
Place Lucien Rousset
06500 CASTILLON

Conditions générales d'attribution :

- **durée :** du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2030
- **activités :** tout type d'activité compatible avec la nature des locaux, les contraintes du site et l'emplacement de ce bien public
- **redevance annuelle :** la redevance annuelle est composée d'une part fixe et d'une part variable dont les conditions financières sont définies dans le règlement de consultation (article 2.3)
- **localisation :** se référer au plan joint.

Négociations : la commune se réserve le droit de procéder ou pas, à une phase de négociation de l'offre, à la fois sur le plan technique et financier

Date limite : de réception des demandes d'occupation → le **vendredi 18 juillet 2025 à 12h00**

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Publicité :

Site de dématérialisation valant journal d'annonces légales

Date de parution du présent avis sur le site de dématérialisation de la Commune :

Lundi 16 juin 2025